

Formation spécifique

Le transport des déchets

(Code IMDG - Amendement 42-24)



Durée

7 heures en deux demi-journées



Tarif

Prix INTER (Distanciel) :

- 495 € (1^{er} apprenant)
- 475€ (apprenant suivant)
- inscription anticipée un mois à l'avance : -3%

Prix INTRA : Nous consulter



Public concerné

Expéditeurs, chargeurs/empoteurs, emballeurs de produits classés transitant par mer (conteneur ou car-ferry), remplisseurs ou exploitants de citernes, transitaires, agents maritimes et personnel d'exploitation de lignes maritimes.



Type de formation

Distanciel
(visioconférence)



Prérequis

Toute personne ayant déjà reçu une formation initiale au code IMDG antérieure à l'amendement 42.

Maîtrisez le transport des déchets

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Comprendre les principes de classification des déchets de MD,
- Savoir les documents et autorisations à obtenir pour le transport des déchets de MD,
- Connaître les spécificités du transport de batteries au lithium en tant que déchets,
- Connaître les spécificités du transport d'aérosols en tant que déchets,
- Savoir rédiger un document de transport (déclaration) de déchets de MD,
- Informer avec clarté les autres intervenants des défaillances et moyens d'y remédier.

Accessibilité et financement

Accessibilité : SAFE FORMATION Conseil s'engage pour un accompagnement individualisé de toutes personnes en situation de handicap souhaitant construire son parcours grâce à notre réseau. Chaque demande est étudiée avec soin, en collaboration avec notre réseau de partenaires.

Financement : OPCO, financement entreprise, autofinancement.

Accès et pédagogie

Délais d'accès : Pour la formation initiale du code IMDG, l'apprenant(e) devra être inscrit(e) dans un délai suffisant pour qu'elle ou il puisse visualiser les modules à effectuer en FOAD avant la formation en visioformation. Un délai de 72 heures peut suffire dans la mesure des places disponibles, mais un délai de 2 semaines est préférable.

Méthodes pédagogiques et techniques : L'accent est mis sur l'autonomie en guidant les apprenants à trouver eux-mêmes les réponses dans la réglementation.



SAFEformation

Contenu de la formation

- Présentation de la formation et attentes des stagiaires,
- Étude des principes de classification des déchets en fonction de leur origine, de leur état au moment du chargement et des connaissances connues sur leur composition, etc.,
- Détermination des dangers principal et secondaire des déchets,
- Possibilité de classification dans le Code IMDG de déchets non dangereux,
- Obligation ou non de déclarer des dangereux pour l'environnement en polluant marin,
- Les documents spécifiques aux déchets de MD,
- Particularité du transport de batteries au lithium en tant que déchets,
- Particularité du transport des aérosols en tant que déchets,
- Exercices sur la classification des déchets en fonction de leur état,
- Détermination du nom technique des déchets ayant perdu leurs caractéristiques initiales,

Modalités d'évaluation

Un QCM en ligne est envoyé à la fin de la formation afin de permettre de tester les connaissances acquises au cours de la formation.

Formateur

Marc COPPEAUX

Ressources pédagogiques

- Support de cours (téléchargeable avant la formation via un lien dédié)